

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 22

En Exercice : 22
Présents : 13
Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux,
Le 6 juillet à 17h00

Le Comité Syndical

Date de convocation : 06/07/2023

PRESENTS :

Denis FOUCHE – Didier GODOY – Denis MOUTARDIER – Claude BORDIER –
Christophe BAUDRY – Christian PIMBERT – Serge MOREAU – Florence
BOUILLIER – Aurélie ROCHER – Pascal BLANCHARD – Francis DESBOURDES –
Etienne MARTEGOUTTE

Absents excusés avec procuration :

Aurélie ROCHER représentée par Etienne MARTEGOUTTE
Christophe BAUDRY représenté par Denis MOUTARDIER

OBJET :

**RECRUTEMENT D'UN VTA
« SCOT »**

Absents excusés :

Jean-Luc DUPONT – Paul TULASNE – Michel CHAMPIGNY

Absents :

Sophie LAGREE – Laurent RAINEAU – Nadège ARNAULT – Isabelle RAIMOND
PAVERO – Franck CHARTIER

Le Comité Syndical :

Le SCOT nécessite un suivi d'indicateurs au nombre de 34, qui avait été listé au moment de son approbation le 20 juin 2019. Ce suivi n'étant pas réalisé à ce jour par manque de temps et de ressource, le Comité Syndical du 06/07/2023 a validé le recrutement d'un VTA au sein du Pays du Chinonais sur une durée d'un an pour mettre en œuvre un Observatoire du développement du territoire à l'échelle du Syndicat mixte.

Les activités principales seront les suivantes :

- Observer

Participer à la mobilisation, à l'actualisation et à la gestion des données de l'observatoire du territoire (collecte de données, exploitation, diffusion, etc.) ;

Développer et animer les partenariats avec les organismes producteurs de données externes : INSEE, ADEME, Lig'Air, DREAL (Observatoire de l'artificialisation), Agence de l'eau, SPANC, DDT, SMICTOM, CEREMA (Observatoire des zones d'activités économiques (OZAE) ;

Associer les 2 Communautés de communes CVL et TVV afin d'intégrer l'observation de l'Habitat/foncier, PLUI-H, PCAET ;

- Analyser

Rédiger des contributions, notes de synthèse ou de conjonctures et élaborer des tableaux de bord.

- Partager

Valoriser les différentes données/productions de l'observatoire du territoire. Contribuer à la mise à disposition de l'expertise de la collectivité auprès de ses partenaires (communes, intercommunalités) dans le domaine de l'observation.

Ces missions pourront être complétées ou modifiées selon l'évolution des compétences assurées par le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais.

Les modalités de recrutement seraient les suivantes :

- CDD (Contrat de projet) de droit (35 heures hebdomadaires) dans le cadre du dispositif de Volontaire territorial en Administration, avec la possibilité d'un renouvellement à la fin de ce contrat.
- Formation demandée Bac +4/bac +5 en aménagement du territoire et aux différents domaines d'intervention des collectivités/EPCI.
- Salaire : rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale et négociable selon l'expérience + CNAS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical :

- Approuve le recrutement d'un VTA aux conditions évoquées et autorise le Président à mettre en œuvre le projet lorsque la Préfecture aura approuvé la fiche de poste.
- Charge le Président de solliciter les subventions de l'Etat au titre du Volontariat territorial en administration.

Pour extrait conforme,

Le Président

Le Président

Gilles MORTIER

Syndicat Mixte du Pays du Chinonais
12 rue Saint Lazare
37220 L'ILE BOUCHARD
Tél : 02 47 97 09 09
contact@pays-du-chinonais.fr
www.pays-du-chinonais.fr